



● Le mot du maire

Chers Michelois, chers Tharonnais,

C'est dans un contexte national très perturbé par l'actualité de la réforme des retraites que vos élus, lors de la séance du 16 mars dernier, ont adopté à la majorité le budget 2023 à hauteur de 13 millions d'euros. Budget en croissance de 24% depuis 2019, qui suit la courbe d'évolution de la population (+12% sur la même période).

Depuis 2021, ce sont 7 créations de postes de personnel afin de couvrir des besoins nouveaux pour vous, habitants et résidents secondaires; des évolutions indispensables, à la hauteur de la croissance de notre ville afin de répondre au mieux à vos demandes.

2023 promet d'être une année riche enancements de projets issus du plan guide. Nous conservons notre ligne de conduite: ouvrir les projets à la concertation du plus grand nombre, et nous vous remercions de votre confiance. Dans cette édition, vous trouverez l'appel à candidature pour le projet de l'Espace Comberge. La concertation sera menée tout au long de l'année 2023.

Dernier point sur l'aspect financier: le niveau de l'engagement financier n'augure pas nécessairement de la réussite d'un projet. Certains, sobres de ce point de vue, n'en recueillent pas moins l'assentiment général. En témoignent par exemple le pumtrack ou l'esplanade Angel.

Le printemps s'installe et les travaux d'avant-saison sont engagés.

Les associations vous ont préparé un très beau programme. Je remercie vivement les bénévoles car, sans eux, la commune ne pourrait pas autant s'animer. De très belles manifestations culturelles auront lieu également. Je vous invite, chacun et chacune, à partager ensemble ces moments festifs et conviviaux.

Le dossier du mois est consacré à la place des arbres et tout particulièrement dans notre ville.

Très beau mois d'avril à tous.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN

Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.2
Rayonnement touristique et développement culturel	p.3
Développement urbain et cadre de vie	p.3
Dossier du mois	p.4
Vie municipale	p.5
Parole de la minorité	p.5
Urbanisme et démocratie participative	p.6
Sécurité, vie associative et sportive	p.6
Vie associative	pp.7-8

● État civil

Mariages

Kévin LEMERCIER et Maëlle BITEAU,
le 17 mars

Décès

Madeleine LE MERCIER, le 27 février,
89 ans

Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*

BELLE RÉUSSITE POUR L'ATELIER RECYCLAGE DES DÉCHETS VERTS



Samedi 11 mars au matin, une vingtaine de personnes étaient présentes pour l'atelier « Recycler ses déchets verts au jardin », co-organisé par la Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef et Pornic Agglo Pays de Retz. Animé par Antoine Orcil du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), et en présence de Mme Françoise Couilleau et de M. Yvon Jacob, adjoints au maire, l'atelier a remporté un franc succès. Un travail ludique en groupe a permis aux participants de faire le point sur le bon usage du compost et de ses composants, avant de découvrir les composteurs collectifs installés dans le bourg. L'intérêt de recycler les déchets verts (et une partie des déchets ménagers) au jardin a été largement exposé : en plus d'éviter un transport en déchèterie et un traitement en industrie coûteux, cela profite pleinement aux plantations et à la végétation. Qu'il s'agisse du paillage propre à protéger de la sécheresse, du gel, des fortes pluies ou du compost qui enrichit les sols, on a tout à gagner à recycler les déchets du jardin... au jardin !



UNE ACTIVITÉ NATURE POUR LES VACANCES !

Échos Nature et la Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef vous proposent, à l'occasion des vacances de printemps, une activité ludique pour toute la famille à partir de 5 ans. Rendez-vous **le 18 avril à 14 h** pour apprendre comment créer un herbier d'empreintes végétales grâce au tanin contenu dans quelques feuilles prélevées dans la nature... Prévoyez des bottes, un morceau de drap blanc (si vous en avez à disposition) et un marteau !

→ *Inscription gratuite auprès de Échos nature au 06 86 59 38 90 ou au 06 71 48 50 23. Le lieu de rendez-vous vous sera communiqué lors de l'inscription.*

PRÉPAREZ VOS NICHOURS À MÉSANGES !

L'association Hironnelle, en partenariat avec la municipalité, vous invite à participer à l'animation « Assemblage de niochours à mésanges » **le jeudi 27 avril, de 15 h à 17 h**, salle de Jade.

La mésange est le plus grand prédateur de la chenille processionnaire, car elle peut consommer jusqu'à 500 chenilles par jour en période hivernale et lorsqu'elle nourrit ses petits !

Installer des niochours à mésanges afin de les sédentariser à proximité des arbres touchés par les chenilles processionnaires est un moyen de lutte efficace, durable et naturel recommandé par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra). Attention, le nombre de places pour cet atelier est limité !

→ *Inscription gratuite sur www.helloasso.com/associations/association-hironnelle/evenements/construction-de-niochours ou sur Facebook @associationhironnelle.*



AVANCEMENT DU JARDIN DU MAIL

Quoi de neuf sur le chantier du mail en ce mois de mars ? Les cheminements ont vu le jour ! L'allée intérieure a été réalisée en béton beige, dans lequel quatre empreintes végétales ont été incrustées. Les autres cheminements sont en sable, et tous sont aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite). Enfin, les plantations d'arbres ont débuté (pins maritimes et parasol, peupliers tremble et aulnes).

LES PLANTATIONS SONNENT LA FIN DES CHANTIERS

À l'Aubaudière comme dans le Jardin du port, les plantations effectuées ces derniers jours viennent conclure les travaux de ces deux chantiers.

Les plantations qui bordent le cheminement doux de l'Aubaudière sont achevées. Vous pouvez dorénavant emprunter cet espace pour vous rendre de l'Aubaudière au bourg de Saint-Michel (et inversement) en toute sécurité. Et les enfants peuvent enfin aller sereinement à l'école ou au pumptrack en vélo !

Dans les jardins du port, les plantations et le semis des pelouses sont en cours de finition, de même que la pose des potelets. Le temps sera bientôt venu de profiter pleinement de ce nouvel espace de promenade et de détente !



● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe: *Anne HONO-TESTU*

FÊTE DE LA MUSIQUE : ON JOUE !

Vous êtes chanteur ou musicien, en solo ou en groupe, amateur ou pas... La Fête de la musique, qui aura lieu **mercredi 21 juin**, vous donne l'occasion de jouer en public. Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer un message à l'adresse communication@stmichelchefchef.fr. La commune pourra alors, le cas échéant, arbitrer sur l'occupation de certains emplacements ou mettre du courant à votre disposition !

UNE EXPOSITION À VOIR OU À REVOIR

En raison de son succès lors des dernières Journées du patrimoine, la municipalité et l'association des propriétaires fonciers de Saint-Michel/Tharon-Plage ont décidé de réinstaller l'exposition portant sur le petit train qui desservait la commune. **Du 13 avril au 10 mai**, partez sur les traces de ce petit chemin de fer qui contribua à faire de Saint-Michel/Tharon une station balnéaire très appréciée des vacanciers et, malgré la fermeture de la ligne, ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

→ *Hall de la Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.*



© Svstudioart / Freepik

LA SOIRÉE DES CONTES DE BRETAGNE ET D'AILLEURS

Dans le bois Roy, les conteurs Évelyne et Didier vous entraîneront, **le vendredi 21 avril**, dans le monde fantastique du conte au fil de leur déambulation. Autrefois, les veillées au coin du feu meublait les soirées et étaient le théâtre de récits légendaires, issus de transmissions orales parfois très anciennes. Les jeunes frissonnaient à l'écoute de ces histoires qui recelaient une part de vérité sans être attestées, ni contestées par quiconque. Malgré tout, le doute persistait dans l'esprit des auditeurs, quel que soit leur âge... Rendez-vous au parking du bois Roy, avenue du Commandant l'Herminier **le vendredi 21 avril à 21 h** (repli salle du Canopus en cas de pluie). Apportez vos lampes de poche et vos sièges pliants ! Participation libre au chapeau à l'issue de la balade au bénéfice des conteurs.

ÉH BIEN, DANSEZ MAINTENANT !

La médiathèque vous propose **le vendredi 21 avril, de 18 h 30 à 20 h**, une conférence animée par Chantal Breavoine : entre anecdotes historiques et spectacle vivant, ce parcours guidé de l'exposition « Pionnières aux pieds nus, une histoire de danse libre » vous emmènera à une époque où la danse marquait un changement de civilisation...

Le samedi 29 avril, de 16 h à 18 h, l'atelier d'initiation dansée vous fera découvrir les fondamentaux de la danse moderne, dispensés par une « danseuse aux pieds nus ». Un spectacle de la Compagnie Les Impromptues achèvera l'atelier.

→ *Entrée libre et sans réservation. L'atelier est accessible à tous.*



Archives Association Danse Margaret Morris - photo Luc Rabuteau.

● Développement urbain et cadre de vie

Adjoint: *Yvon JACOB*

CHANTIER POUR L'ÉMISSAIRE DE LA TABARDIÈRE

Quels sont ces engins qui stationnent à l'aplomb de l'avenue d'Anjou ? La renaturation des ruisseaux de notre commune, mise en œuvre par Pornic Agglo Pays de Retz dans le cadre de la GEMAPI* avec la participation financière de la région Pays de la Loire, nécessite, concernant la Tabardière, le remplacement de la conduite d'évacuation des eaux pluviales qui se trouve sur la plage.



Installation d'un nouvel émissaire sur la plage de La Baule.

Une fois la base vie du chantier installée, les grandes étapes seront la mise en place d'une infrastructure de protection du public, la dépose de l'ancienne canalisation, la construction du nouvel émissaire, la reconstitution du profil de plage et l'enfouissement de l'ouvrage. Le chantier doit être achevé pour l'été.

*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

TRAVAUX

Dans le cadre des travaux d'assainissement réalisés par Pornic Agglo Pays de Retz, la réfection des chaussées impactées par le remplacement des canalisations est en cours avec la pose de bitume sur toute la largeur des voies. Attention, ces travaux ne seront pas entrepris dans l'immédiat avenue d'Anjou en raison de futurs travaux devant intervenir à l'automne sur les canalisations d'eau potable.

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*



LES ARBRES, UN PATRIMOINE VIVANT

L'arbre n'est pas un élément de mobilier urbain que l'on peut choisir de déplacer ou d'abattre selon nos envies : il est vivant.

Ne coupe pas l'arbre qui te donne de l'ombre. Nous devrions parfois nous inspirer de ce proverbe arabe... Car s'ils sont parfois perçus comme de simples éléments paysagers, les arbres n'en demeurent pas moins des êtres vivants, en connexion avec leur environnement. L'arbre est le symbole, par excellence, de la vie en perpétuelle évolution. Notre commune est très arborée, mais certains arbres sont malheureusement coupés pour de mauvaises raisons, parce qu'ils nous cachent du soleil l'hiver, parce qu'ils perdent leurs feuilles ou leurs aiguilles... Or, abattre un arbre est dommageable à plus d'un titre.

Pourquoi est-ce important de préserver les arbres ?

Un arbre met entre 20 et 50 ans pour atteindre son âge adulte. Couper un arbre revient à détruire une usine d'épuration naturelle.

Véritables poumons verts de nos villes et communes, les arbres sont en effet une richesse inestimable et contribuent de plusieurs façons à améliorer

LE POINT SUR LA RÉGLEMENTATION

Les arbres sont protégés sur la commune en fonction de leur essence (pins, cyprès, chênes et frênes...) et en fonction du secteur défini au Plan Local d'Urbanisme : Uab, Ubb, Uob ou Ulb, espaces boisés remarquables et espaces boisés à conserver, à protéger ou à créer.

Les coupes d'arbres sont soumises à autorisation *via* une déclaration préalable à retirer en mairie.

Si vous avez des interrogations sur vos arbres, renseignez-vous en mairie.

Les arbres nécessitent un entretien régulier (ébranchage et élagage) sur conseil d'un professionnel.



Ci-dessus, la silhouette si reconnaissable des arbres de Gohaud.

la qualité de vie. Ils absorbent les polluants atmosphériques, le bruit et les eaux de pluie, tout en diminuant le ruissellement. Ils nous apportent de l'ombre et de la fraîcheur, bienvenues lors des grandes chaleurs.

Leur feuillage et leur système racinaire filtrent l'eau et contribuent à la dépolluer. Ils jouent également un rôle de stabilisateurs pour les sols, en maintenant entre autres les zones sableuses. Ils sont essentiels à l'équilibre de la biodiversité, abritant insectes, oiseaux et petite faune.

Bouclier contre le réchauffement climatique

L'effet en est sensible en ville : la présence d'arbres permet d'agir contre le réchauffement climatique :

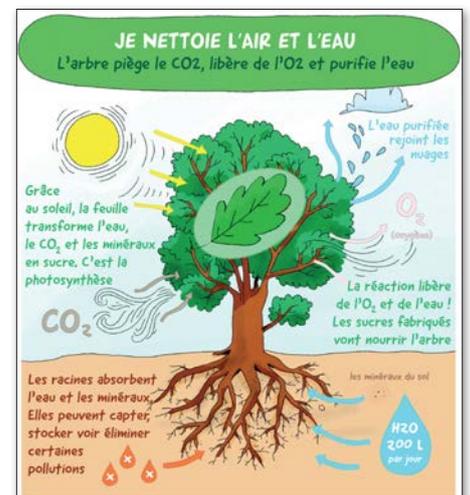
- par l'amélioration du confort thermique qu'il procure : -2,5 °C en moyenne sur 24 h de la température ressentie, pouvant aller jusqu'à -6 °C autour de 13h ;
- par la baisse de la température de l'air, jusqu'à -1,0 °C en fin d'après-midi. Les températures en ville sont plus élevées de quelques degrés dans les zones peu arborées par rapport aux zones davantage végétalisées.

- par l'absorption du CO₂, qu'il utilise en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère.

Des « déchets » utiles

Les feuilles ou les aiguilles des arbres peuvent aisément être mis à profit pour pailler vos plantes, permettant ainsi de leur garder de la fraîcheur. Un vrai plus lorsque l'on sait que les périodes sèches risquent d'être plus nombreuses.

Pour toutes ces raisons, l'arbre est l'un de nos alliés les plus sûrs dans notre lutte contre le réchauffement climatique. Il serait donc dommage de s'en défaire au prétexte... qu'il perd ses feuilles ! 🌟



Ci-dessus, extrait du programme pédagogique "L'arbre à l'école" créé par Planfor.

LE VOTE DU BUDGET

L'élaboration du budget 2023 s'inscrit dans un environnement perturbé. Les impacts de la crise sanitaire sont encore perceptibles en 2022 et marquent durablement les modèles économiques actuels. En outre, les phénomènes d'inflation constatés fin 2021 se sont amplifiés en 2022 avec la crise énergétique engendrée par la guerre en Ukraine et vont impacter encore davantage 2023.

Les enjeux en termes de sobriété, de transition écologique et développement durable notamment sont de plus en plus prégnants.

Le budget 2023 s'inscrit donc dans une perspective de recherche de nouveaux équilibres en fonctionnement comme en investissement. Lors de sa séance du 16 mars dernier, le Conseil municipal a adopté, à la majorité, un budget de fonctionnement de 8 747 408,26 € et 4 558 526,43 € en investissement, **soit plus de 13 millions d'euros**. Les investissements majeurs sont le début des travaux du restaurant scolaire, le lancement des programmes issus du plan guide : la place de la Chapelle et l'espace associatif de Comberge, des programmes importants de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

La commune n'aura **pas de recours à l'emprunt** en 2023. Son ratio de désendettement est uniquement de 2 ans ce qui lui permettra de porter les investissements futurs.

Compte tenu de l'inflation actuelle, **la commune n'augmentera pas ses taux d'imposition** en 2023.



Le restaurant scolaire, bientôt en travaux

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2023

Voici les délibérations examinées lors de la séance du 16 mars 2023 :

- installation d'une conseillère municipale ;
- compte financier unique 2022 et vote des budgets 2023 ;
- subventions aux associations ;
- maintien des taux d'imposition 2023 ;
- modification simplifiée N°6 du PLU ;
- adoption de la charte de développement urbain ;

- conventions : TE 44, SDIS 44 favorisant la disponibilité des sapeurs pompiers volontaires, intégration dans le paysage des postes ENEDIS, rapport d'observation de la CRC sur la gestion de la communauté d'agglomération de Pornic Agglo Pays de Retz.

Le prochain Conseil municipal se tiendra **le 15 juin à 20 h 30**.

→ Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur www.stmichelchefchef.fr/comptes-rendus.

● Parole à la minorité

Les résultats de l'exercice comptable 2022 ont été présentés lors du dernier conseil municipal. Résultats qui interpellent ! Après un excédent de fonctionnement très important en 2021, 2022 s'inscrit sur la même tendance avec un excédent de 2,7M d'euros. Comment interpréter ce surprenant résultat sur deux années successives en milieu de mandat ? Ce résultat confortable est-il le signe d'une bonne gestion ?

-Dans une période compliquée, notre commune a collecté des taxes auprès des résidents, qu'elle n'a ni placé ni utilisé pour une large part.

-Si les trois premières années de la mandature enregistrent un investissement global d'environ 5M d'euros le budget primitif 2023 annonce 4,7M d'euros d'investissements sur une seule année. Pourquoi un tel retard, lourd de conséquences ?

-A mi mandat, ne devrions-nous pas voir plus de travaux en cours dans notre commune, à l'instar des communes avoisinantes ? Chez nous, 7 études sont lancées seulement cette année.

- Avec une inflation galopante, tout retard dans la réalisation des travaux va générer des augmentations sensibles qui impacteront le budget et le nombre de réalisations.

- La motivation de l'équipe municipale est-elle en baisse ? Certaines commissions ne se sont pas réunies pendant un an et certains élus de la majorité n'y participent même plus. Lors des deux dernières réunions du conseil municipal il manquait entre 6 et 8 élus de la majorité, sur 21.

Nous nous interrogeons toujours sur la priorité de certains projets et le lien avec les attentes des michelois et tharonnais.

Nous espérons que les trois dernières années du mandat tiendront leurs promesses et que l'équipe municipale trouvera un rythme plus dynamique pour le bénéfice de notre commune.

Nous sommes à votre disposition par mail : stmichelchefchef2020@gmail.com

Urbanisme et démocratie participative

Adjoint: Rémy ROHRBACH

URBANISME : UNE CHARTE ET UN LABEL

Habitants, architectes, agences immobilières et aménageurs... Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées mardi 7 mars, en présence de Mme le Maire et d'élus, autour de M. Rémy Rohrbach, 1^{er} adjoint à l'urbanisme et de l'agence Cité Claes, pour assister à la présentation de la Charte de l'urbanisme finalisée, approuvée depuis lors du Conseil municipal du 16 mars. Bâtie en concertation avec les habitants, cette charte tient compte des exigences nouvelles liées aux enjeux planétaires. Son objectif est d'accompagner les aménageurs et les particuliers vers une démarche vertueuse de l'urbanisation, afin de conserver dans notre commune un développement harmonieux. Elle signe là l'ambition et l'exigence de la commune en termes d'urbanisme, d'environnement, d'architecture, de programmation et de diversification des habitats. Chaque particulier et aménageur sera sollicité pour signer cette charte qui donnera lieu à une labélisation 3C (construction conforme à la charte) valorisant les réalisations validées par le service Urbanisme. Retrouvez la charte sur www.stmichelchefchef.fr/la-charte-de-l-urbanisme.



Construction Conforme à la Charte de développement urbain

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Cette 6^e modification simplifiée du PLU a pour objet de modifier le règlement écrit des zones Nm et Um afin d'autoriser les équipements d'intérêt général nécessaires à la sécurité des populations et à la préservation des espaces et milieux et de se mettre en cohérence avec la rédaction des dispositions de l'article R.121-5 qui ont évolué depuis l'approbation du Plan Local d'Urbanisme. Un dossier et un registre seront mis à disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du 3 avril au 3 mai 2023 inclus. Le service Urbanisme est à votre disposition afin de vous expliquer le contenu de ce dossier (02 40 64 99 98 ou 02 40 64 99 93).



BUDGET PARTICIPATIF, 3^e ÉDITION !

Et vous ? Que feriez-vous pour la commune avec 25 000 € ? La Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef lancera **le 15 avril prochain** son 3^e budget participatif.

Vous êtes invités à nous faire part de vos idées sur le site Cofonder.fr, ou à l'aide du feuillet disponible sur le site que vous adresserez à la mairie. Vous avez jusqu'au 15 juin. À vos idées !

Sécurité, vie associative et sportive

Adjoint: Dimitri BENOÎT

ENCORE TROP D'INCIVILITÉS SUR LA ROUTE

Pour s'adapter aux nouvelles formes de déplacement et sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes, des aménagements ont été installés et d'autres sont encore à venir dans la commune. Mais force est de constater que les incivilités et les infractions sont en hausse: stationnement des véhicules sur les trottoirs, aux abords des établissements scolaires, vitesse excessive des véhicules dans les rues de notre ville (malgré le radar pédagogique), notamment dans les centres de Saint-Michel et de Tharon. Autant d'attitudes qui augmentent les risques pour tous, et surtout pour les plus fragiles d'entre nous: enfants, personnes âgées, cyclistes...



© Freepik

Suite à la réorganisation du service de Police Municipale, de nouvelles directives ont été transmises face à ces incivilités. Après une période de prévention, la répression sera obligatoire.

Nous en appelons au sens des responsabilités de chacun d'entre vous afin que chacun puisse se déplacer sereinement dans notre commune.

NON AU BRÛLAGE !

Avec les beaux jours, les jardins font l'objet d'une remise en forme pour préparer le printemps. Rappelons que le brûlage à l'air libre des déchets verts, comme de l'ensemble des déchets ménagers, est strictement interdit par la réglementation en vigueur au motif du respect de l'environnement et du voisinage et constitue une infraction passible d'une amende. Nous vous incitons à déposer vos déchets verts en déchetterie ou mieux, à les recycler en paillage ou en compost individuel.



BATTUES AUX SANGLIERS

L'augmentation du nombre de sangliers sur notre territoire occasionne des accidents de la route de plus en plus nombreux et des dégâts sur les cultures et l'environnement. La Société de chasse communale a donc organisé en février 4 battues aux sangliers : 14 sangliers ont été prélevés, dont de nombreuses laies qui auraient permis la reproduction de l'espèce à l'identique.

Rappelons que dans le cadre de la lutte contre la prolifération des sangliers et suite à délibération du Conseil municipal, les battues donnent lieu à une subvention et font l'objet d'arrêtés municipaux. Nous vous remercions de respecter la signalisation mise en place afin de ne pas entraver les battues et pour votre sécurité.



© Andreas Lischka / Pixabay

ESPACE COMBERGE : PARTICIPEZ AUX CONCERTATIONS !

L'espace Comberge sera prochainement réaménagé : un nouveau lieu associatif devrait y voir le jour, dans un cadre de verdure préservé. Pour le lancement de ce projet, la municipalité souhaite mettre en place une concertation citoyenne qui se déroulera entre avril et décembre. Les Michelois et Tharonnais qui souhaiteraient y participer constitueront un groupe de travail d'une trentaine de personnes. Merci d'envoyer votre candidature à l'adresse mairie@stmichelchefchef.fr en précisant en objet « Concertation citoyenne Aménagement de l'espace Comberge » ou sur papier libre à l'accueil de la mairie.

Vie associative

DON DU SANG, L'UN DES GESTES QUI SAUVENT



© EFS

Toutes les 2 minutes en France, quelqu'un a besoin de sang, dans le cadre d'un traitement ou pour une opération chirurgicale. Retrouvez l'association de Don du sang

bénévole de Saint-Michel **samedi 8 avril** au Square de Jade, **de 10 h à 12 h**, en partenariat avec les pompiers qui proposeront des animations (gestes qui sauvent, lances à incendie...). L'association organise également une collecte **le mardi 11 avril de 16 h à 19 h 30** au Complexe de la Viauderie. Merci de votre générosité !

→ Sur rendez-vous à <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>.

EXPOSITION ET STAGE CREATIVE OCÉANE



L'association Créative Océane vous invite à son exposition trimestrielle : elle se tiendra **le 8 avril de 9 h à 17 h 30** à la salle de Jade. Vous pourrez y

découvrir et y acquérir les créations des membres de l'association, ainsi que rencontrer l'équipe et leur poser vos questions! Entrée libre.

L'association propose également aux jeunes de 6 à 14 ans un après-midi d'activité autour du loisir créatif **le mardi 25 avril de 14 h à 17 h 30** à la salle de Jade. Ils repartiront avec leur réalisation !

→ Tarifs de l'Atelier Jeunes : 15 €, préinscriptions obligatoires par mail à a.creativeoceane@orange.fr avant envoi de confirmation et règlement.



À LA RECHERCHE DE L'ŒUF CACHÉ

Le samedi 8 avril, l'ACA Perle de la Côte de Jade vous invite à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques ! Lancement des recherches à **15 h 30** au bois Roy et goûter offert aux enfants. N'oubliez pas d'apporter votre panier !

MARCHÉ AUX PLANTES SOLIDAIRE

L'association « Bien être au jardin » organise un marché aux plantes et aux graines **le lundi 10 avril** au square de Jade **de 10 h à 17 h**. Les Incroyables comestibles de Saint-Viaud seront également présents et proposeront des graines de légumes et de fleurs.



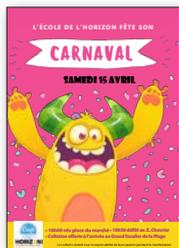
C'est la bonne saison pour semer ou planter et préparer son jardin pour l'été. Chacun pourra ensuite déposer sa participation en échange des plants, graines... qu'il aura choisis. L'argent récolté sera intégralement reversé à l'association « Sur les pas de Rachel », afin d'aider les parents de cette petite fille atteinte de paralysie cérébrale à financer un fauteuil plus adapté à ses besoins.

Venez faire votre choix parmi un grand nombre de variétés, toutes issues des jardins des membres de l'association !

CARNAVAL DE L'ÉCOLE SAINTE-BERNADETTE



L'APE Sainte-Bernadette vous convie au Carnaval de l'école **le vendredi 14 avril**. Rendez-vous à l'école à **15 h 30** pour un défilé dans le quartier. Les enfants de l'école et leur parents se retrouveront autour d'un goûter à l'issue du défilé pour un moment convivial.



CARNAVAL DE L'ÉCOLE DE L'HORIZON

L'association Cap Horizon organise le **samedi 15 avril** le carnaval de l'école. Rendez-vous à **10 h** place du Marché à Tharon, pour un départ du défilé à 10h30 sur l'avenue Ernest Chevrier et une arrivée au Grand Escalier, où une petite collation vous sera offerte par la municipalité. Venez nombreux, déguisés et maquillés !

INITIATION À LA DANSE OFFERTE !

En prévision de la rentrée prochaine, Dans'& Co, club affilié à la fédération française de danse, vous propose plusieurs initiations gratuites à Saint-Michel-Chef-Chef :

- **mardi 18 avril** : chachacha et valse viennoise de **19 h 30 à 20 h 30**, salsa cubaine et rock'n roll de **20 h 30 à 21 h 30** ;
- **jeudi 20 avril** : lindy hop de **9 h 30 à 20 h 15**, west coast swing de **20 h 15 à 21 h**.



Rendez-vous au Complexe sportif de la Viauderie, salle Caraïbe.

→ Plus d'infos : contacter Adrien au 06 63 79 85 20.

VACANCES DE PRINTEMPS SPORTIVES À LA CORMORANE

Le club nautique La Cormorane vous propose des stages pendant les vacances de printemps, pour faire le plein de sensations fortes !



- **Du 18 au 22 avril, à partir de 9 h** : char à voile sur la grande plage de Tharon. Plusieurs sessions par jour ouvertes à tous (durée de chaque session : 1h30) ;
- **du 24 au 28 avril** : multi-activités pour les jeunes (10 à 14 ans), au club nautique. Char à voile, paddle, planche à voile, catamaran.

→ Inscriptions et informations sur le site web du club : <https://www.cncormorane.com/>



EXPOSITION D'CLIC PHOTO 44

Le nouveau club photo D'Clic Photo 44 organise sa première exposition, salle du Canopus, **du samedi 29 avril au lundi 1^{er} mai 2023, de 10 h à 18 h**.

À cette occasion, quoi de mieux que d'illustrer notre ville de Saint-Michel-Chef-Chef ?

Venez rencontrer les membres du club, ils vous y accueilleront avec plaisir et répondront à toutes vos questions.

VIDE-GRENIER DE CAP HORIZON

L'association Cap Horizon organise le **jeudi 18 mai 2023** sur la place du Marché à Tharon son grand vide-grenier (220 participants). Les bénéfices seront intégralement reversés au profit des élèves. Restauration sur place.

→ Tarifs : 16 € (5 x 4 m) et 20 € (5 x 6 m).
Inscriptions par téléphone au 06 76 93 75 95 ou par mail sur videgrenier.caphorizon@gmail.com.



Contacts utiles

Accueil mairie	02 40 64 99 99
CCAS	02 40 64 99 94
Centre Technique Municipal	02 28 53 56 00
Police Municipale	02 40 64 99 92 06 17 58 75 69
Pornic aggro Pays de Retz	02 51 74 07 16
Complexe sportif Viauderie	02 40 27 63 21
Office de Tourisme	02 40 27 82 54
Médiathèque	02 40 27 86 30
École de l'Horizon	02 40 39 98 12
École Ste-Bernadette	02 40 27 81 31

Appels urgents

Pompiers	18
SAMU	15
Urgences depuis un mobile	112
Gendarmerie Nationale	17
Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms)	114
Pharmacie de garde	3234
SOS Médecins	3624
Enfance en danger	119
Violences Femmes Infos	3919

OBJETS PERDUS... ET RETROUVÉS !

Vous avez perdu un objet, qu'il soit de valeur, sentimental ou simplement pratique ? Contactez la mairie, il y a peut-être été déposé par la personne qui l'a trouvé.

→ 02 40 64 99 99 ou mairie@stmichelchefchef.fr.